

NEWS



Solidarnosci

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Joanna Pilarska

15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium

tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

mensuel

Date: Janvier/Février 1992

No: 170/171

La crise économique provoque des grèves de protestation

La vague de grèves d'avertissement et d'actions de protestation qui a secoué le pays durant les premières semaines de 1992 a démontré l'étendue du mécontentement social dû aux difficultés économiques persistantes. Ces mouvements coïncidaient avec l'augmentation importante des prix de l'énergie, du gaz et de l'électricité. Il s'agit là d'un sérieux avertissement au Gouvernement à propos du processus de réforme économique. Notre société souhaite cette réforme mais, en même temps, les gens sont profondément insatisfaits de la manière dont elle se déroule et du coût qu'elle entraîne.

Les principaux griefs émis concernent le caractère tranchant des décisions gouvernementales. Les travailleurs sentent que les mesures économiques importantes (comme augmentation du prix de l'énergie) ont été prises sans aucune consultation. Comme le dit Tomasz Wójcik, le président de NSZZ Solidarnosc de la Basse Silésie: "J'espère que le Gouvernement tiendra compte de nos protestations et ne prendra plus jamais de décisions de cette manière. La réalité économique montre de façon plus prononcée que prévu que l'augmentation des prix était inévitable mais nous voulions discuter de ces problèmes. Notre Syndicat n'est pas sourd aux arguments économiques; toutefois les attentes sociales doivent être prises en considération".

Une autre raison majeure de mécontentement est la perception d'une inégale répartition du fardeau sur la population. C'est le pauvre qui souffre le plus. Un gréviste d'une usine de textile

décrit le problème comme suit: "Nous voulons la démocratie pour tous, et refusons que certains deviennent plus riches alors que d'autres meurent de faim". Bien qu'il soit membre du Syndicat depuis 1980, ce travailleur ne voit plus beaucoup de solidarité autour de lui et doute que les personnes puissent réellement s'entraider. (voir l'article à ce sujet p. 4) Le paradoxe de cette situation est que les problèmes se sont accumulés au cours du temps alors que les critiques sont adressées au nouveau Premier Ministre Olszewski. Le Syndicat et les travailleurs en sont conscients et veulent lui donner une nouvelle chance. Cependant, un avertissement a été donné qu'aucun gouvernement ne peut réussir son programme de réformes sans appui de la société. Aussi longtemps que la crise économique s'approfondit et que les gens atteignent les limites de leur endurance, un dialogue social est de la plus haute importance. ■

La lettre du Premier Ministre à Solidarnosc

La manière d'introduire l'augmentation des prix pour l'électricité, le gaz naturel et le chauffage central a soulevé une indignation justifiée. Il n'est pas agréable pour moi, en tant que Premier Ministre d'admettre que le Gouvernement de la République de Pologne a transgressé la loi en manquant au devoir de consultations avec les syndicats. Je vous promets que mon Gouvernement ne reproduira pas de telles erreurs.

La nécessité d'augmenter les prix de l'énergie résulte de nombreuses années d'erreurs et de mauvaise gestion. Notre secteur énergétique a été bâtie selon l'idéologie communiste qui se moquait des principes économiques. La consommation d'énergie par rapport à l'unité de la valeur du produit est, chez nous, plusieurs fois plus élevée que dans des pays occidentaux. Ce gaspillage constitue une charge énorme pour l'économie nationale et un facteur décisif d'un rendement peu élevé du travail. En novembre 1990, la Diète a voté un décret relatif à la création d'un Conseil de l'Energie. Mais cette décision n'a jamais été exécutée. Les essais de restructuration de l'industrie énergétique entamés l'été dernier par le gouvernement de J.K. Bielecki ont été efficacement bloqués par la Diète. Afin de sauver l'industrie de la faillite, des décisions fiscales ont conduit à une diminution du Trésor. L'héritage du système communiste ainsi que la lenteur du processus de restructuration de l'industrie constituent un fardeau qui retombe directement sur les épaules de la société. Actuellement, il n'y a pas d'autre issue. Annuler les augmentations aurait ruiné le budget de l'Etat qui n'est guère brillant. A supposer que le budget ne comprendrait pas les recettes provenant des augmentations de prix, il faudrait, par exemple, reprendre cet argent dans les

4°P. 12007

secteurs de la santé ou de l'enseignement. Par ailleurs, annuler les augmentations des prix de l'énergie électrique, du gaz, de l'eau chaude constituerait une atteinte aux fondements de la justice sociale élémentaire. Les aides en matière d'énergie bénéficieraient plus aux riches qu'aux pauvres. Ainsi, un seul problème à considérer du point de vue des intérêts du monde du travail devrait être la protection de ceux qui ont été le plus touchés par les augmentations. Toute autre solution va privilégier les plus riches. Aujourd'hui, notre premier souci doit être l'aide aux plus démunis sous forme de revenus de remplacement.

Avec regret et avec le plus grand sérieux, je dois constater que le gouvernement n'est actuellement pas capable de respecter toutes ses obligations financières et sociales prescrites par la loi à cause de la situation catastrophique des finances de l'Etat. Nous souhaitons, au moins, respecter nos devoirs éthiques et politiques.

Dans mon exposé au Parlement, j'ai annoncé un débat sincère et concret avec les syndicats au sujet des obligations minimum du Gouvernement envers la société dans le domaine des prestations sociales, de la santé et de l'enseignement. Je propose d'entamer le plus rapidement possible des pourparlers à ce propos. Nous dirons au pays la vérité, aussi dure et désagréable qu'elle puisse être. C'est pourquoi je souhaite, conjointement avec votre Syndicat, selon la grande tradition de Solidarnosc, travailler afin de trouver une solution pour sortir d'un coma économique et d'une crise sociale. ■

Pologne 1991 - un rapport sur la crise économique et sociale

Le texte qui suit présente les extraits du "Rapport sur l'état de la Nation", un document élaboré par le gouvernement de Jan Bielecki et récemment présenté à la Diète. Les chapitres dont il sera question ici sont consacrés au travail et aux salaires, aux pensions, aux indemnités et allocations, au chômage et aux problèmes d'autogestion locale.

Les salaires et les assurances: *Les salaires ont légèrement augmenté * A la suite de la revalorisation des pensions 1,4 de millions de personnes ont vu diminuer leurs revenus et 3,7 de millions les ont vu augmenter * Il y a de plus en plus de pauvres*

Le salaire mensuel moyen dans le secteur de l'économie nationale pour les trois premiers trimestres 1991 s'élève à 1.700.000 zł. Ce qui représente 9,7% de plus par rapport à 1990. Le salaire le plus bas s'élève à 652.000 zł).

Le nombre total d'assurés (excepté les fermiers): 13.637.000.

La relation entre une pension moyenne et un salaire moyen qui représentait en 1990 55,8% est passé à 62%. Cette augmentation ne résulte pas du montant des prestations mais du nombre plus élevé de pensions et indemnités récemment octroyées et qui sont plus importantes que les anciennes.

Les dépenses de l'Etat pour les assurances ont été très importantes: entre le mois de janvier et octobre on a déboursé globalement 108,4 de milliards de zł - 122% de plus qu'en 1990. Les cotisations des assurés ont donné seulement environ 73 bln de zł ce qui couvre 75,8% des dépenses.

Les dotations de l'Etat concernant les prestations de l'armée, de la police et des combattants s'élèvent à 8 bln de zł et celles des agriculteurs à 11 bln de zł.

La nouvelle loi du 17 octobre visait à diminuer les disproportions entre les pensions octroyées dans les périodes précédentes. Ainsi, environ 3.700.000 personnes ont reçu une augmentation de leur pensions ou rentes, et 1.400.000 - une diminution. On peut estimer que les dépenses dans ce domaine en 1992 vont augmenter de 70%.

De plus en plus de chômeurs: *Plus de 2 million de sans-emploi * 60 candidats pour une place libre * Le gouvernement encourage le changement de métier ou la fondation de sa propre entreprise * Le Fonds du Travail est sans argent*

A la fin novembre, le nombre de chômeurs enregistrés dans les bureaux s'élevait à plus des 2.100.000 (11,1% des actifs). 22,6% provenaient de licenciements collectifs, 10,7% constituaient des diplômés des écoles. Par rapport à l'année écoulée, le nombre de sans-emploi a augmenté de 93%. Pour aider les régions les plus menacées, le gouvernement subsidie les nouveaux postes de travail. Les facilités du paiement des impôts ont été introduites pour le capital étranger investissant dans ces régions. On a doublé les montants des prêts aux sans-emploi souhaitant entamer une activité économique autonome ainsi que les prêts aux entreprises pour la création de nouveaux postes de travail, de travaux auxiliaires et de travaux publics. Le Fonds du Travail a déboursé 80% pour le paiement d'allocations et seulement 8,6% pour des formes actives de lutte contre le chômage. Faute d'argent, les dotations du budget de l'Etat pour le Fonds du Travail ont été limitées au paiement des allocations de base.

L'étendue de la pauvreté

Le nombre de personnes dépendant des allocations sociales a continué à augmenter. En 1990, 53.000 personnes ont profité de cette aide. En 1991, elles étaient déjà 139.000. 115.000 personnes en dépendaient de façon permanente.

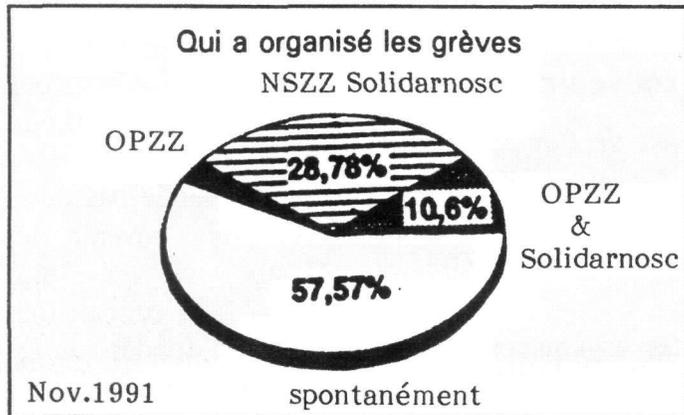
Les problèmes de sécurité du travail: *Nous avons un nouveau et meilleur code du travail; mais les*

moyens financiers manquent

Selon l'information du Bureau de Statistiques (GUS), durant les trois premiers trimestres de 1991, il y avait 82.123 accidents de travail. 526 personnes ont perdu la vie et 3.602 personnes étaient victimes d'accidents graves. En Pologne, la sécurité du travail laisse à désirer. Les entreprises d'Etat n'observent pas des règles de sécurité et d'hygiène et n'investissent pas pour améliorer les conditions de travail par manque d'argent.

En 1991 la Diète a ratifié entre autres, un code révisé du travail qui donne une base juridique pour la création de services de sécurité du travail dans les entreprises, pour des examens gratuits des travailleurs et afin d'obliger les employeurs à informer au sujet des risques du travail.

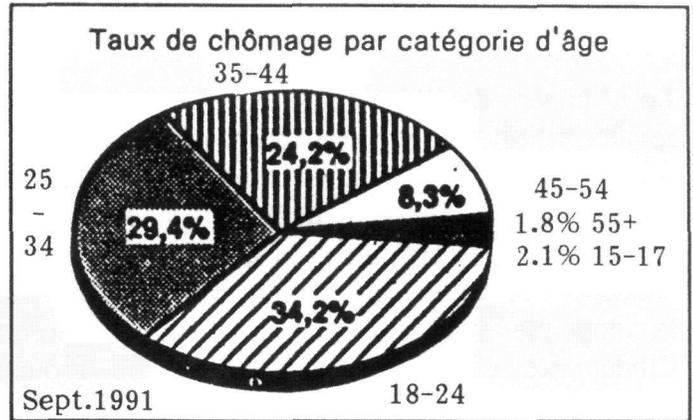
Le gouvernement a élaboré une version amendée du code du travail conforme aux prescriptions de l'Organisation Internationale du Travail.



Les grèves légales et illégales: *Le syndicat ex-communiste a organisé le moins de grèves * La plupart des grèves ont été organisées spontanément * Les travailleurs des transports sont partis le plus souvent en grève*

Les trois premiers trimestres de 1991 ont vu 188.900 de travailleurs en grève. Entre janvier et octobre 1991 on a noté 104 actions (manifestations, piquets, meetings, marches, blocages de routes, protestations etc). Il y a eu 132 arrêts de travail. Quatre ont été organisées par l'ancien syndicat, 38 par NSZZ Solidarnosc, quatorze par l'ensemble des syndicats, le reste par des actions spontanées. La plupart des actions de protestation concernaient des réformes dans l'industrie des transports et d'armement. Les travailleurs ont aussi protesté contre le blocage des salaires dans les entreprises en faillite, la suspension du processus de valorisation des salaires dans le secteur bancaire et le projet de loi sur les pensions. En juin 1991 le gouvernement a entamé les pourparlers avec les centrales syndicales dans le cadre des consultations permanentes avec l'ensemble des syndicats à propos des aspects socio-économiques.

La situation des communes: *Les communes sont toujours endettées mais pas déficitaires * Les équipes d'autogestion locale reprennent et transforment les entreprises étatiques * Les collaborent avec l'Europe occidentale.*



Après les trois trimestres de 1991, la situation financière des communes s'est avérée meilleure que prévue. Sur les 2.831 communes du pays, 400 seulement étaient déficitaires. Au total, les revenus des communes ont dépassé les dépenses de 5,6 bln de zl. Naturellement, après la clôture des comptes annuels, la situation peut se montrer moins favorable car les dotations gouvernementales diminueront de 12%.

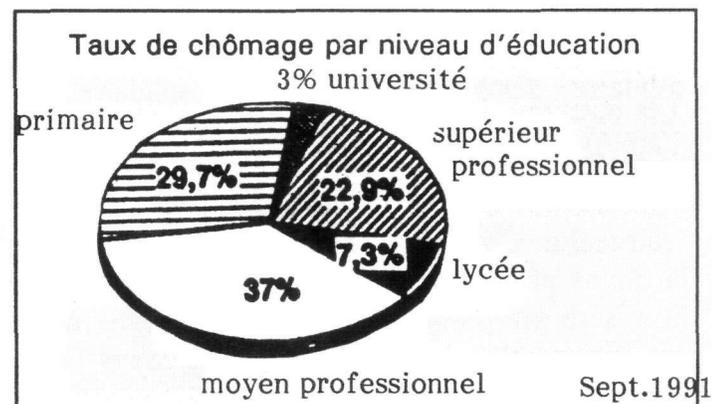
La crise économique aurait une influence négative sur les budgets communaux. Les revenus provenant des impôts étaient de 50% moins élevés que ce qui était prévu. La situation des communes dont la majorité des recettes provient des impôts sur les entreprises d'Etat était la moins enviable car ces entreprises sont en faillite ou bien n'existent plus. Beaucoup de communes sont endettées auprès des banques; elles n'ont pas de quoi payer les crédits obtenus pour achever des divers travaux.

Les communes ont repris environ 1600 entreprises d'Etat. Elles procèdent à la réorganisation de ces entreprises ou créent des entreprises mixtes.

Environ 430 villes et villages coopèrent avec des partenaires occidentaux: avec la France, la Hollande, la Finlande le Danemark, l'Allemagne, la Grande Bretagne et les USA.

La Banque Mondiale a proposé dernièrement la création auprès du Conseil des Ministres d'une agence spécialisée dans les analyses des projets des communes soumis aux investisseurs étrangers.

La Pologne collabore avec le Conseil de l'Europe et l'Association des Régions d'Europe. Au printemps prochain se tiendra en Pologne un colloque au sujet de la "Décentralisation et élargissement de l'autonomie des pouvoirs locaux" avec la participation de tous les pays membres du Conseil de l'Europe.



Les pensionnés devant un choix difficile

Le Ministère du Travail s'adresse à tous les pensionnés pour rappeler les règles d'une nouvelle loi sur la revalorisation des pensions datant du 17 octobre 1991. D'après cette loi, dès le 1 Janvier 1992:

* le pensionné encore actif dont les revenus s'élèvent à plus de 120% de la moyenne nationale (2.512.000 zl), perd son droit à la pension;

* si ses revenus se situent entre 60% et 120% de la moyenne nationale, il recevra la pension ou l'indemnité d'invalidité du Ier ou Iie groupe amputée de 24% de la moyenne nationale. Les indemnités d'invalidité du Iie groupe seront réduites jusqu'à 75% de la moyenne nationale.

* afin de préserver le droit à la pension, tout en travaillant, il est permis de gagner jusqu'à 60% de la moyenne nationale (1.256.000 zl).

La situation des personnes prépensionnées, soit à la suite de licenciements collectifs ou de la suppression du poste de travail, est moins intéressante. Ces personnes ne peuvent à la fois recevoir la pension et travailler, donc un choix se pose devant elles : le travail ou la pension. Toutefois, chaque période d'activité professionnelle durant laquelle on renonce à la pension est valorisée et s'ajoute aux années de carrière. A partir du 1er janvier tout travailleur ou pensionné est obligé de signaler auprès de l'Office des Assurances Sociales (ZUS) le montant de ses revenus ainsi que toutes les augmentations. ■

Selon certains, la période de la loi martiale a détruit l'éthos de Solidarnosc en détruisant la confiance sur laquelle il était fondé. Bien que dès le

début des oppositions personnelles n'étaient pas rares, le Syndicat dans son ensemble, formait un corps puissant et cohérent. La loi martiale restera une profonde et durable tragédie dont il serait faux de justifier ou de banaliser les effets. La résistance naturelle a été largement brisée amenant à la passivité actuelle.

Ce serait encore pire si, au moment décisif, l'Eglise n'avait donné son appui à toutes les victimes de Solidarnosc de manière aussi massive et univoque. Pourtant, après la loi martiale, la solidarité est devenue un défi difficile à relever. Nous le souhaitons tous mais peu y croient.

Les conflits au sein des élites, les nombreux scandales de la période de transition, le cynisme croissant et la duplicité ont scandalisé la société et ont servi d'alibi pour cultiver la passivité et l'égoïsme.

D'une certaine manière ceci est logique: une action solidaire demande une réponse solidaire. La solidarité est une ouverture vers un amour désintéressé. Je peux être celui qui donne pour l'intérêt de tous si je crois au principe de la réciprocité. Cette croyance n'existe plus. La partie la moins privilégiée de la société regarde effrayée la misère grandissante des services publics (santé, enseignement). Tous étaient nécessaires pour renverser le communisme. Mais maintenant, que

Solidarité sociale - un souvenir du passé?

Un abîme entre ceux qui ont de l'importance et ceux qui n'en ont pas est d'actualité dans la conscience de la société. Une part de plus en plus grande de la population se sent sans pouvoir et marginalisée. Pourquoi?

c'est réalisé, beaucoup ressentent qu'on n'a plus besoin d'eux.

Comme par le passé, on peut voir revenir les "égaux" et les "plus égaux". On connaît tous

les arguments, en partie ils sont fondés. Il est nécessaire de passer par la misère, et il n'est pas possible de la partager de manière égale. Mais il peut être utile de distinguer la pauvreté d'un fardeau, d'un sacrifice ou de l'acceptation des responsabilités. Ce qui manque dans notre vie quotidienne c'est l'esprit de l'altruïsme; le sens de modestie mettant en valeur les besoins de l'autre.

Il n'est pas question de dire adieu aux espoirs de pouvoir rebâtir une société solidaire et admettre qu'à l'avenir il faut se résigner à trouver son groupe d'intérêts. Il existe une couche très vaste de gens qui sont déterminés par des choix réalisés jadis. Leur dynamisme n'est pas celui du marché; leur marge de manoeuvre n'est pas large mais ils se croient nécessaires, ici et maintenant. Tous ces gens comptent sur la solidarité surtout de ceux qui sont les mieux lotis, de gens au pouvoir. Il ne s'agit pas d'être "client" de qui que ce soit et de ramasser des miettes. Il s'agit de la compréhension, de la reconnaissance que ce "groupe d'intérêts" ne pourrait se passer des services publics, ni pour eux-mêmes ni pour leurs enfants. La solidarité doit s'exprimer aujourd'hui plutôt par les impôts que par des dons, par le fait d'investir dans l'avenir. Cela est l'affaire de l'Etat. Pour qu'un tel Etat existe, il doit être souhaité par la société. Ceci est le cas, mais la société est sceptique ... ■